

École primaire de SERRES-CASTET







Guide de la RENTRÉE

2023-2024



Organisation de la semaine scolaire

École primaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h45	 Accueil du matin	Accueil du matin	 Accueil de loisirs	Accueil du matin	Accueil du matin
8h45 - 12h00	 Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
12h00 - 13h45	 Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h45 - 16h30	 Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
16h30 - 19h00	 Accueil du soir	Accueil du soir		Accueil du soir	Accueil du soir

Contacts

L'école primaire de Serres-Castet regroupe l'école maternelle et l'école élémentaire

Coordonnées école primaire :



Rue Aristide Finco 64121 Serres-Castet



05.59.33.54 37



ce.0640750t@ac-bordeaux.fr

**Centre de loisirs
"Les mini-pousses"**

Accueils périscolaires
Étude surveillée
Mercredis
Vacances scolaires

**Service scolaire
de la mairie**

Restauration scolaire
Transport
Facturation

Directrice : Mme DÉJEAN
05 59 33 12 27 | 06 27 23 73 55
centre-loisirs@serres-castet.fr

05 59 33 90 08
regies@serres-castet.fr

Psychologue scolaire : 05.59.33.54.39

Calendrier scolaire 2023-2024

Zone A (Bordeaux)

Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2023
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 21 octobre 2023 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2023 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 17 février 2024 Reprise des cours : lundi 4 mars 2024
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 13 avril 2024 Reprise des cours : lundi 29 avril 2024
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2024

Dates clés du calendrier scolaire



Rentrée scolaire : lundi 4 septembre 2023



Vacances de Noël au Centre de Loisirs :
Ouvert du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2024



Vacances d'Été au Centre de Loisirs :
Ouvert du lundi 10 juillet au jeudi 31 août 2023
Ouvert du lundi 8 juillet au jeudi 29 août 2024

Inscriptions au centre de loisirs d'été :

**Dernier délais le lundi avant 10h,
15 jours avant la semaine concernée**
(pour exemple : lundi 26 juin 9h pour la
semaine du 10 au 13 juillet)



1ère inscription scolaire

Votre enfant va rentrer pour la 1ère fois à l'école maternelle ou élémentaire de Serres-Castet ?

Vous devez **contacter le service scolaire** de la mairie pour procéder à l'inscription à l'école et connaître les modalités.



Une fois votre inscription faite, le service scolaire vous transmettra des identifiants de connexion au portail "[parents-services](#)" pour procéder aux inscriptions péri/extra scolaires.



Inscriptions péri/extrascolaires

1 Connectez-vous au portail "parents-services" avec vos identifiants*



*Vos identifiants de connexion vous ont été communiqués par mail par le service scolaire de la mairie.

2 Vérifiez les informations parents / enfant préremplies, modifiez si nécessaire

3 Réservez les services péri/extrascolaires souhaités : (transport scolaire, accueils périscolaires, restaurant scolaire, étude surveillée, mercredis, vacances)

- Si votre enfant fréquente un service régulièrement et à dates fixes, réservez les jours de fréquentation sur une semaine type. Ils seront reportés sur toutes les semaines de l'année scolaire.
- Si votre enfant ne fréquente pas un service régulièrement sur des dates fixes, réservez les jours de fréquentation tout au long de l'année en allant régulièrement sur le portail "parents-services".

4 Envoyez les documents attendus au service scolaire de la mairie :

- Fiche sanitaire (obligatoire)
- Fiche d'autorisation de tierces personnes habilitées à récupérer l'enfant
- Attestation d'Aide aux Temps Libres (pour les bénéficiaires)
- Copie de justificatif de l'autorité parentale (pour les familles concernées)
- Contrat financier + demande de prélèvement automatique (*uniquement pour les nouveaux inscrits ou pour tout changement de coordonnées bancaires*)
- Attestation QF CAF (si < 2000€)
- Attestation AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé)

5 Validation de votre inscription par le service scolaire :

✓ Si le dossier est complet, vous recevrez un email de validation

✗ Si le dossier est incomplet, vous recevrez un email "mise en attente".
Attention : Un dossier en attente = votre enfant n'est pas inscrit

Délais à respecter

(Il est impératif de respecter les délais pour les réservations et/ou les modifications des services pour que celles-ci soient prises en compte)

Accueils périscolaires (matin et/ou soir) -----	24h
Repas -----	48h
Transport scolaire -----	24h
Étude surveillée -----	24h
Mercredi -----	48h

Vacances périodes scolaires :

1 semaine avant, le lundi à 10h

Vacances d'été :

15 jours avant, le lundi à 10h

Tarifs des services scolaires



santé
famille
retraite
services



Restauration scolaire

	QF ≤ 750 €	751-899 €	900-1099 €	1100-1499 €	1500-1999 €	2000 € et +
Enfant <u>résident</u> dans la commune	1,00 €	3,10 €	3,25€	3,35 €	3,50 €	3,60 €
Enfant <u>non résident</u> dans la commune	1,00 €	4,30 €		4,35 €		

Panier repas P.A.I : 1,60 €

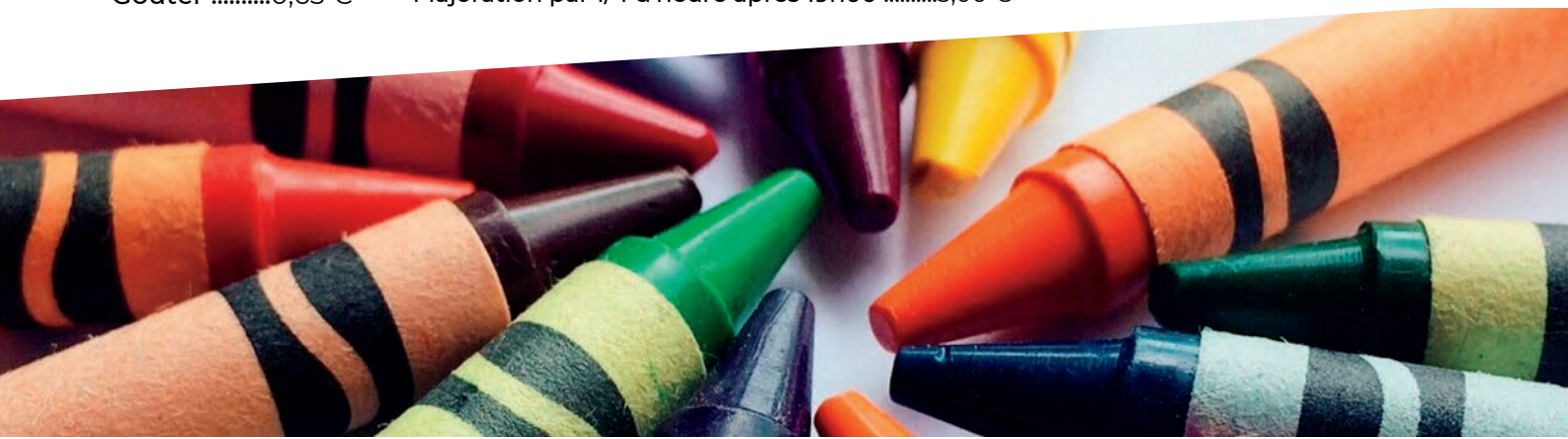


Accueils périscolaires

	QF ≤ 750 €	751-899 €	900-1099 €	1100-1499 €	1500-1999 €	2000 € et +
Enfant <u>résident</u> dans la commune						
Forfait mensuel (goûter compris)	37,90 €*	39,75 €*	40,85 €*	42,00 €*	44,00 €*	46,00 €*
Supplément journalier étude surveillée pour les enfants inscrits au forfait (goûter compris)	1,30 €	1,50 €	1,60 €	1,70 €	1,80 €	1,90 €
Tarif horaire périscolaire et/ou étude surveillée	3,00 €	3,15 €	3,25 €	3,40 €	3,60 €	3,80 €
Enfant <u>non résident</u> dans la commune						
Forfait mensuel (goûter compris)	45,45 €*	47,75 €*	49,00 €*	50,35 €*	53,80 €*	55,80 €*
Supplément journalier étude surveillée pour les enfants inscrits au forfait (goûter compris)	1,55 €	1,80 €	1,90 €	2,00 €	2,10 €	2,20 €
Tarif horaire périscolaire et/ou étude surveillée	3,60 €	3,75 €	4,00 €	4,15 €	4,35 €	4,55 €

* Pour les familles de plusieurs enfants, une réduction de 5% est appliquée sur le forfait du 2ème enfant et des suivants

Goûter0,65 € Majoration par 1/4 d'heure après 19h003,00 €





Accueils extrascolaires Mercredis et vacances

QF ≤ 750 €

751-899 €

900-1099 €

1100-1499 €

1500-1999 €

2000 € et +

Enfant résident dans la commune

Journée	6,60 €	8,95 €	10,70 €	13,55 €	15,20 €	16,70 €
1/2 journée avec repas	5,55 €	7,15 €	8,45 €	10,50 €	11,60 €	12,60 €
1/2 journée sans repas	2,40 €	3,95 €	5,20 €	7,25 €	8,30 €	9,30 €
Journée avec panier repas P.A.I	4,75 €	7,10 €	8,70 €	11,60 €	13,30 €	14,80 €
1/2 journée avec panier repas P.A.I	3,65 €	5,35 €	6,55 €	8,50 €	9,80 €	11,00 €

Enfant non résident dans la commune

Journée	14,55 €	17,20 €	19,00 €	20,80 €	21,85 €	22,90 €
1/2 journée avec repas	11,10 €	13,10 €	14,25 €	15,55 €	16,40 €	17,25 €
1/2 journée sans repas	7,95 €	9,85 €	10,95 €	12,25 €	13,15 €	14,05 €
Journée avec panier repas P.A.I	12,70 €	15,35 €	17,10 €	18,75 €	20,15 €	21,55 €
1/2 journée avec panier repas P.A.I	9,35 €	11,10 €	12,40 €	13,55 €	14,50 €	15,45 €

Majoration par 1/4 d'heure après 18h30 pour les vacances et après 19h pour le mercredi : 3,00 €

Modalités de paiement

Les factures sont établies dans les 2 premiers jours ouvrés du mois pour les fréquentations du mois précédent.

Plusieurs modes de paiement s'offrent à vous :

- En numéraire
- Par carte bancaire (*montant minimum : 8€*)
- Par paiement en ligne sécurisé sur le portail "parents-services"
- Par prélèvement bancaire
- Par chèque bancaire (*libellé à demander*)
- Par chèque CESU (*uniquement pour l'accueil périscolaire du matin/soir*)



GROUPE SCOLAIRE DE SERRES-CASTET



Service scolaire de la mairie

05 59 33 90 08
regies@serres-castet.fr

Horaires d'ouverture

8h à 12h et de 13h à 17h
Sauf les mardis matins et jeudis après-midi

Centre de loisirs

05 59 33 12 27 | 06 27 23 73 55
centre-loisirs@serres-castet.fr

Accueil téléphonique

9h à 12h et de 14h à 19h
Sauf les lundis et vendredis matins

Retrouvez toute l'actualité de Serres-Castet sur :

 www.serres-castet.fr

 Commune de Serres-Castet

 SerresCastet

